

**BUREAU CONGELÉ. TROP FROID POUR TRAVAILLER ?
PERMETTEZ-NOUS DE TÉLÉTRAVAILLER**





Brrrr il fait froid dans les bureaux de la Commission et nous ne nous préparons pas au concours Ironman/woman !

Nous revoici en cette période de l'année. Le personnel de l'Union européenne commence à apporter son propre chauffage privé au bureau car la température intérieure donne l'impression de se promener sur les rives d'un lac gelé du Yukon. Il y a un certain mérite à mener son propre combat privé, à exiger le confort thermique, à apparaître dans les registres et à faire venir les services techniques avec leurs sondes de température. En fait, la direction de la DG HR nous encourage activement, dans sa lettre adressée au personnel, à appeler le 55555 ou le Staff Center s'il est constaté que les bureaux de notre bâtiment n'atteignent pas 19°C.

Une équipe technique serait amenée à vérifier si le chauffage fonctionne correctement. Il est apparemment recommandé aux agents de l'OIB de vérifier la température dans le point le plus favorable, à la sortie du plafond, là où le flux d'air pénètre dans le local, et d'éviter de prendre les mesures au niveau des bureaux ou des pieds. Ils peuvent affirmer que la température est supérieure à 20° alors que vous êtes en phase de congélation. Il est également demandé de considérer une marge d'erreur de 0.5° pour les sondes de température ainsi que le fait que le corps humain perçoit les différences de température en 0.2 incréments.

Nous constatons beaucoup de confusion et de contradictions dans la gestion de la température de confort dans les locaux de la Commission. Nous disposons de la fourchette de confort ISO 20°-26° qui n'est malheureusement pas contraignante. Il existe également une législation belge très laxiste qui fixe actuellement une barre à 18° pour les travaux non fastidieux. Le bon sens élémentaire nous indique que l'abaissement de la température de 1° par rapport à la moyenne de 21° à 20° devrait conduire, avec des systèmes de chauffage performants, une perte d'énergie limitée. Les maillons les plus faibles sont probablement le système HVAC et l'isolation qui ne sont pas à la hauteur en termes de performance

énergétique. Ceci conduit à une révision à la baisse de la température minimale afin de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Au sein de la Commission, la décision politique de fixer les thermostats à 19° a été controversée et n'est pas reconnue comme la meilleure option en termes d'économies d'énergie : dans un premier temps, l'OIB avait préconisé comme alternative la fermeture sélective des bâtiments, ce qui a été rejeté par les DG. Au demeurant, l'année dernière, la Commission a partiellement fait marche arrière et fixé la température à 19.5° dans le but de diminuer notre mécontentement.

Le confort thermique est un problème complexe. Il existe une composante physique (température de l'air, température moyenne des rayons, vitesse de l'air, humidité et vitesse métabolique) mais également une notion de perception susceptible de varier considérablement d'un individu à un autre et, statistiquement, il existe également un écart de sensibilité entre les hommes et les femmes.

Quoi qu'il en soit, tout indique clairement que l'engouement pour l'environnement et les économies d'énergie se heurte à un mur de briques. La Commission a déjà annoncé qu'elle maintiendrait sa politique de chauffage cet hiver conformément à la recommandation du Conseil de réduire volontairement la consommation de gaz. La température de confort minimale recommandée sera de 19° dans nos bureaux comme c'était le cas l'année dernière. Il est difficile d'anticiper les chutes de température soudaines ce qui rend très difficile de garantir le maintien de la température recommandée, spécialement après un week-end ou en début de matinée, jusqu'à ce que le système HVAC parvienne à se stabiliser.

Au cours de la campagne précédente, nous avons connu la chute flambée des températures des bureaux liée à la politique d'économies d'énergie, qui a provoqué un afflux de chauffages d'appoint personnels, ceci provoquant le résultat inverse de celui recherché en matière d'économies d'énergie et, au-delà, générant des risques. Cette année, les dispositifs de chauffage électriques privés ont été strictement interdits à la Commission et pour de bonnes raisons.

Tout est bien qui finit bien. Puisque la remise en état complète des systèmes HVAC et de l'isolation dans

les locaux de la Commission n'est pas attendue dans un avenir proche, par exemple les tours HVAC au Conseil dépassent largement leur limite de service de 15 ans, et la température de référence a déjà été fixée à 19°, **TAO-The Independents** propose la seule ligne de conduite raisonnable :

Pendant les périodes de froid et lorsque la température de confort minimale recommandée ne peut être garantie, le personnel de la Commission doit pouvoir avoir automatiquement recours au télétravail.

Votre équipe **TAO**



FREEZING OFFICE. TOO COLD TO WORK ? ALLOW US TO TELEWORK





Brrrr It's cold in the Commission offices, and we are not preparing ourselves for the Ironman/woman contest!

Indeed, it is this time of the year again. European Union staff start bringing their own private heaters to the office because indoor temperatures feel like strolling outdoors on the banks of a frozen lake in the Yukon. There is a certain merit in leading your own private battle, demand thermal comfort, appear in the registers, and call in the technical services to come in with their temperature probes. Actually, we are being actively encouraged by DG HR top management in their letter to staff to call 55555 or the Staff Centre if we find that the office space in our building does not reach 19°C.

Allegedly a technical team will come by to check if the heating is working properly. Be advised that the OIB tends to verify the temperature in the most favourable spot, the ceiling vent where the airflow enters the room and omit to measure at heights like the desk or feet. They might claim the temperature is over 20° and yet you are freezing. There is also the issue of the 0.5 margin of error for temperature probes to bear in mind and how the human body perceives temperature differences in 0.2 increments.

There is a lot of confusion and contradictions in the way comfort temperature is managed in Commission premises. We have the ISO comfort bracket 20°-26° which is unfortunately not binding, there is Belgian law which is very lax and currently for non-strenuous work sets the bar at 18° and we have common sense which indicates that lowering the temperature 1° from the average 21° to 20° should suffice with well-functioning and efficient heating systems with limited energy loss. The weakest link is probably the HVAC system and insulation which are not up to par. That forces the minimum temperature downwards to be able to achieve substantial energy savings.

In the Commission the political decision to fix thermostats at 19° has been controversial and not the best

option in terms of energy savings: the OIB initially advocated selective closure of buildings as an alternative, but DGs refused. Incidentally, last year the Commission backtracked partially and fixed the temperature at 19.5° to try and brave the winter of our discontent. Thermal comfort is a complex issue. There is a physical component (air temperature, mean radiant temperature, airspeed, humidity, and metabolic rate) and there is also perception, which varies greatly between individuals and statistically there is also a male/female sensitivity divide.

Be that as it may there are clear indications that the greening and energy saving craze is hitting a brick wall. The Commission has already announced that it will maintain its heating policy this winter in line with Council's recommendation to voluntarily reduce gas demand. The declared target minimum comfort temperature will be 19° in our office buildings as was the case last year. Trouble is we all know that sudden temperature drops make achieving that temperature well-nigh impossible specially after a weekend or early in the morning until the HVAC system manages to level out.

In the past campaign we had the conundrum of falling office temperatures due to the half-crazed energy saving policy causing a wave of private heaters, which defeated the purpose of energy savings and more importantly were a potential hazard. This year private electric heaters have been strictly forbidden in the Commission and for good reason.

All's well that ends well. As the complete rehaul of HVAC systems and insulation in Commission premises is not to be expected in the near future e.g. HVAC towers in the Council are well beyond their 15-year service limit, and the reference temperature has already been set at 19°, **TAO-The Independents** proposes the only reasonable course of action:

During cold spells and when office temperature cannot reach the declared minimum comfort temperature Commission staff must be allowed to telework.

Your **TAO** team



Your **TAO** team:

Raúl Trujillo Herrera, Rosario de Simone, Egzona Curraj,
Glen Campbell, Cristina Perret

Join TAO to reinforce the staff's action and to be informed on your rights!

TAO -The Independents

European Commission

Rue Joseph II, 70 – 1049 Bruxelles

+32 2 296 25 89 // osp-tao-afi@ec.europa.eu

 tao-afi.eu



You receive this email because you are an official or agent of the European Commission and therefore listed in its formal directory.

TAO-The Independents is an official EC staff association. [Here](#) to unsubscribe. [Here](#) to view our Policy statement.